

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



ORIENTER LE CHEMIN DE LA TRANSITION DES PUBLICS EN DIFFICULTE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le Pôle Insertion et Emploi est un pôle dont la fonction première est d'accompagner, d'orienter le chemin de publics en grandes difficultés socio-professionnelles de notre territoire.

Notre offre d'accompagnement est structurée autour de 2 axes :

1. Les Ateliers Chantiers d'Insertion ou Entreprises Sociales Apprenantes

Ce sont des activités de production (dans différents secteurs d'activité) qui servent de support pédagogique à l'appropriation des codes du marché du travail classique pour accompagner le retour à l'emploi de publics très éloignés du marché de l'emploi et non autonome pour effectuer des démarches de retour à l'emploi.

Un ACI fonctionne comme une **entreprise** classique, chaque activité propose des biens et / ou des services à des clients (particuliers, entreprises, collectivités).

Un ACI a une vocation **sociale** car le travail de guide envers les salariés en parcours pour la levée des freins périphériques à l'emploi (mobilité, santé, budget...), est effectuée en binôme par une chargée d'insertion professionnelle—accompagnement social et de la construction du projet professionnel— et un encadrant technique d'insertion—accompagnement à l'appropriation par les salariés en parcours des codes du monde du travail classique (savoirs procéduraux, savoirs être, compétences techniques transférables...).

Un ACI intègre systématiquement une méthodologie **apprenante** dans le parcours car tous les salariés en transition bénéficient de sessions de formation et d'atelier collectifs personnalisés.

Ainsi, le déploiement du CQP salarié polyvalent s'inscrit dans ce modèle.

2. Les dispositifs d'accompagnement des publics bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

- Le dispositif innovant de la Plateforme RSA (cofinancé par le département et le FSE+)
- Le dispositif Ainsertion Plus
- Le dispositif Infirmier - Agent de santé (cofinancé par le département et le FSE+)

C'est un travail volontariste, en partenariat avec le département de l'Ain, qui est construit depuis de nombreuses années.

Le Pôle insertion construit un travail collaboratif au sein des équipes pour favoriser les échanges et permettre des ponts entre ces deux axes d'accompagnement des publics.

Merci aux pilotes des opérations Alexandra (Atelier de Jeannette / AbracadaBric), Caroline (Epicierie Sociale Graine de Liens) et Catherine (Responsable de la Plateforme RSA) sans lesquelles la structuration, le développement et la pérennité des activités ne seraient possible.



LES ATELIERS CHANTIERS INSERTION

- * 90 salariés polyvalents
- * 38 entrées en 2023
- * 55 hommes et 35 femmes
- * 39 allocataires des minima sociaux
- * 20 jeunes de moins de 26 ans
- * 20 personnes de plus de 50 ans
- * 7 personnes reconnues travailleurs handicapés
- * 37 personnes demandeurs d'emploi de « très longue durée »
- * Nombre total de jours de formation suivis par les salariés accueillis : 572,0
- * Durée totale des formations suivies par les salariés accueillis (en heures) : 3549,5.

FAITS MARQUANTS EN 2023

- Départ en retraite de François BUTON, directeur du Pôle Insertion depuis 30 ans
- Départ en retraite de Gilles CHAMBARD, Conseiller Relation Entreprise au sein du Pôle Insertion dans le cadre d'un PASS Solidaire Retraite avec son employeur Schneider Electric.
- Intégration de Bernadette COQUE sur le poste de Conseillère en Insertion professionnelle suite au départ en retraite de Annie VERRIER, Conseillère en Insertion professionnelle.
- Poursuite de l'expérimentation de la plateforme RSA
- Poursuite de l'action de formation CQP—SP en internalisant d'avantage le dispositif 3 des 4 modules de formation sont désormais dispensés à l'interne du Pôle Insertion.

ACCUEILLIR, DIAGNOSTIQUER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER

- * 90 personnes salariées sur les Ateliers Chantiers d'Insertion.
- 35,36 Equivalents Temps Plein salariés polyvalents en parcours d'insertion
- Dont 0,55 ETP en CDII (Contrat à Duré Indéterminée Inclusion)
- * 40 % de sorties dynamiques.

Les Ateliers Trévoux

- * 4 encadrants techniques
- 3 équipes de 8 postes de travail en entretien des espaces verts et espaces naturels
- 1 équipe de 5 personnes sur l'activité second-cœuvre du bâtiment
- 2 postes en mécanique
- * 30 063 heures de travaux réalisés .

L'atelier Jeannette

&



- * 1 responsable opérationnelle
- * 1 encadrante technique
- * 12 salariées en CDDI qui ont réalisé 13 346 heures d'entretien du linge et revalorisation de jouets.

Les Ateliers Châtillon

- * 1 encadrant technique
- * 9 salariés en CDDI qui ont réalisé 10 794 heures de travaux d'entretien des espaces verts.

Epicierie Solidaire

- * 1 responsable opérationnelle
- * 2 encadrants techniques dont 1 en CDD
- * 1 CESF en CDD
- * 7 salariés en CDDI qui ont réalisés 9 991 heures au magasin ou en itinérance.



1 nouvelle responsable Caroline CHABRIDON a intégré son poste le 28/03 en remplacement de Lucile MONOT partie vers de nouveaux horizons professionnels.

LE CŒUR DES ACTIVITÉS PORTÉES PAR LE PÔLE INSERTION ET EMPLOI

Tous les publics suivis par les équipes du Pôle Insertion et Emploi de VALHORIZON ont eu des parcours de vie compliqués, marqués par des accidents, des ruptures, des difficultés multiples (santé, logement, mobilité, isolement...).

Pour les accompagner à (re)trouver leur chemin, le Pôle Insertion et Emploi porte plusieurs dispositifs.

LES ATELIERS CHANTIER D'INSERTION : ACCOMPAGNER EN BINÔME

L'Atelier Chantier d'Insertion est, en quelque sorte, la première marche pour (re)prendre un rythme de travail au sein d'une Entreprise Sociale Apprenante.

Ce dispositif est spécifiquement conçu pour permettre aux publics fragiles de s'investir dans un nouveau projet, pour aller vers une stabilisation de leur situation en prenant appui sur le travail, via des Contrat à Durée Déterminés d'Insertion (CDDI).

Ce mouvement se construit conjointement :

- * Des actions d'accompagnement socio-professionnel, portée par une Conseillère en Insertion Professionnelle.

C'est avec elle que le salarié en parcours va identifier un projet professionnel réaliste et réalisable à construire.

- * De l'encadrement pédagogique en situation de production, porté par l'Encadrant.e Technique d'Insertion.

C'est avec ces professionnels que le salarié en parcours va (ré)apprendre à tenir un rythme de travail, à travailler en équipe, à respecter une consigne, à rendre compte de son travail et à développer des compétences transférables à l'univers professionnel qu'il vise.

LE DISPOSITIF DE FORMATION CQP-SP

Le dispositif de formation CQP—SP (Certificat de Qualification professionnel des Salariés Polyvalents) est un dispositif spécifiquement conçu pour les ACI.

Il s'organise autour de 4 modules :

- Savoirs de base : module 1
- Compétences numériques : module 2
- Santé et sécurité au travail : module 3
- AFEST *: module 4.



Des salariés engagés dans le dispositif CQP-SP en 2023

Il permet d'évaluer les savoirs de base, les savoirs procéduraux et de délivrer des attestations de compétences aux salariés qui s'y engagent. Cette formation intègre également une période de stage obligatoire, sous forme de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), et se clôture par le passage d'un jury d'examen pour l'obtention de la certification.

* Action de Formation en Situation de Production .



En 2023, Bernadette COQUE nous a rejoint sur le poste de CIP pour les équipes des Ateliers de Trévoux.

En plus de son activité d'accompagnement socio-professionnel des salariés en CDDI, Bernadette est également en charge de la coordination des actions de formation à destination de ces salariés en parcours, notamment dans le cadre du déploiement du PIC IAE en lien avec notre OPCO (Uniformation) et nos partenaires (LUSIE, GO ON, SAVOIR PLUS, CHANTIER ECOLE) et du dispositif CQP—SP.

LES SORTIES EN 2023

Pour les 4 ACI sur un total de 30 sorties (hors sorties neutralisées), on comptabilise :

- 23.33 % dans l'emploi durable
- 16.67 % de sorties positives

Soit un total de **40 % de sorties dynamiques** pour l'ensemble des ACI du Pôle Insertion et Emploi.

LA RELATION À L'ENTREPRISE

POUR MIEUX ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI DURABLE, IL NOUS FAUT CONSTRUIRE DES RELATIONS PARTENARIALES FORTES ET NOTAMMENT AVEC LE MONDE DE L'ENTREPRISE.



L'année 2023 a été marquée par le départ de Gilles CHAMBARD, chargé relation entreprises dans le cadre d'un mécénat de compétences en partenariat avec l'entreprise Schneider Electric.

Son rôle a été important pour redonner une notoriété aux activités du Pôle sur le territoire.

Il a notamment travaillé en relation avec les CIP et les ETI pour prospecter efficacement les entreprises du bassin afin de trouver de nouveaux marchés pour les ateliers espaces verts et bâtiment. Il a ainsi pu identifier des entreprises susceptibles de recruter des salariés.

L'objectif était également de présenter le dispositif « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel », afin de permettre aux salariés de découvrir un métier, de valider un projet professionnel ou tout simplement, de connaître le fonctionnement de l'entreprise.

INFIRMIER – AGENT DE SANTÉ

Le dispositif Agent de santé est financé par le Conseil Départemental de l'Ain en collaboration avec le FSE+ (Fond Social Européen).

Il s'agit donc d'un co-financement visant à lever les freins de santé des publics bénéficiaires du RSA.

Il s'agit, par exemple, de les accompagner dans l'accès aux droits, la recherche d'un médecin traitant, l'organisation de leur parcours de soin...

Les problématiques rencontrées sur le terrain sont portées au regard du Département pour orienter son action en matière de santé publique.

Chez VALHORIZON, cette action est incarnée par Florian BERNARD qui a une activité soutenue sur les territoires des Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, de Miribel, du Plateau de la côtière à Montluel et de Meximieux.

En 2023, près de 60 personnes ont été accompagnées sur ce dispositif, 820 heures consacrées à l'accompagnement individuel, notamment via 254 rendez-vous individuels et des ateliers collectifs.

Le développement de ces ateliers permet de présenter le dispositif Infirmier – agent de santé et de développer des thématiques pratiques, comme par exemple, la présentation du site Amlie.fr pour accompagner les BRSA sur les nouveaux outils numériques, spécifiquement sur l'item de la santé.

AINsertion PLUS

Ce dispositif est financé par le Conseil Départemental de l'Ain.

Notre conseillère en Economie Sociale et Familiale, Nuray ERBIR, intervient sur les territoires de Jassans, Trévoux et Miribel.

Au cours de l'année 2023, près de 140 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par le dispositif Ainsertion Plus.

LA PLATEFORME RSA

La plateforme RSA est dédiée à l'accueil, l'évaluation et l'orientation des nouveaux BRSA*.

Cette action est financée par le Conseil Départemental de l'Ain en collaboration avec le FSE+(Fond Social Européen).

Il s'agit donc d'un co-financement visant à lever les freins à l'emploi des publics bénéficiaires du RSA.

Cette action a été déployée sur deux Centres Départementaux de la Solidarité du territoire Val de Saône Dombes : Trévoux et Châtillon.

Ce dispositif a continué son développement pendant l'année 2023.

L'objectif principal de l'action est de construire un parcours dynamique pour les allocataires en organisant une prise en charge complète de façon réactive avec les BRSA*.

Les bénéficiaires s'engagent en signant un CER* et l'équipe de la Plateforme s'assure du respect des droits et devoirs en définissant un parcours de retour à l'emploi, à une activité bénévole ou à de la formation à partir de leurs potentiels.

Chaque BRSA est ainsi orienté vers un dispositif permettant de traiter sa problématique et correspondant à ses capacités à se mobiliser. Un bilan détaillé est transmis au nouveau référent ce qui permet de poursuivre une prise en charge en évitant l'effet de répétition du parcours de vie pour les BRSA.

Le travail d'accompagnement des BRSA porté par la Plateforme se fait en étroite collaboration avec le conseil départemental.

L'équipe de la Plateforme est composée de :

- Catherine MOURISSON qui assure les bilans sociaux, la responsabilité et la coordination de la Plateforme.
- Karine CHAZELLE qui établit les bilans professionnels,
- Marie VIGNAU qui est « Coach à l'emploi »,
- Maryse PEUILLON qui gère le suivi administratif.

En 2023 : 338 BRSA ont été orientés vers la Plateforme RSA, ce qui représente 943 entretiens individuels soit :

- 1313h consacrées à l'accompagnement individuel,
- 83h consacrées à des interventions collectives,
- 2293h consacrées à du travail administratif ou partenarial

La Plateforme RSA est reconduite sur l'année 2023 sur ces mêmes territoires.

*BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active

*CER : Contrat d'Engagement Réciproque.



2023 a été marqué par la relance de notre activité second œuvre bâtiment que nous avons du mettre en sommeil durant quelques mois.

Lucas METRAS a intégré le Pôle Insertion et Emploi le 02/05/2023 : titulaire d'un CAP Plâtrier Peintre, Lucas est très expérimenté dans ce domaine d'activité, à la fois pour superviser des chantiers neufs ou de la rénovation dans l'ancien.

Il est actuellement en cours de formation Encadrant Pédagogique en Situation de Production (EPSP) en lien avec le réseau Chantier Ecole afin de mieux appréhender encore sa fonction d'Encadrant Technique d'Insertion.

Notre activité second œuvre bâtiment se diversifie. En plus de la clientèle de particuliers, nous souhaitons nous développer d'avantage auprès des entreprises, communes, communauté de commune et bailleurs sociaux du territoire.

Une pensée particulière pour Patrice JANNY, Encadrant Technique d'Insertion de l'équipe bâtiment, nous a quitté le 13/05/2023. Son engagement auprès de ses équipes et son grand sens du service resteront dans nos mémoires.

NOS OUTILS DE COMMUNICATION



ILS NOUS SOUTIENNENT



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme national « emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020.

PERSPECTIVES 2024

- Augmentation de la surface de stockage de l'atelier de jouets revalorisés AbracadaBric afin d'aider son développement économique,
- Réorganisation à venir de l'équipe du secrétariat du Pôle Insertion et Emploi,
- Poursuite du déploiement du CQP-SP au sein de nos ACI avec la volonté d'internaliser l'ensemble des modules de formation en partenariat avec le réseau Chantier Ecole qui souhaite faire inscrire cette certification, spécifique aux ACI (Atelier Chantier d'Insertion), au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles),
- Poursuite du redéveloppement de l'activité de l'Atelier second œuvre bâtiment en renforçant la dynamique commerciale avec l'appui d'une chargée relation entreprise,
- Poursuite de l'activité de la plateforme RSA,
- Travail sur l'analyse de la pratique à venir.